AMPLEGEST

Document d'Informations Clés

Objectif.

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit .

Amplegest Pricing Power World - Part IC CHF

Fonds commun de placement géré par AMPLEGEST

Nom de l'initiateur : AMPLEGEST Code Isin : FR001400ZJJ8 Site internet : www.amplegest.com

Devise du produit : CHF

Contact: Appelez le 01 40 67 08 40 pour de plus amples informations sur le produit.

Autorité compétente : L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de AMPLEGEST en ce qui concerne ce document d'informations clés.

AMPLEGEST est agréée en France sous le n° GP-07000044 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 19/11/2025

Avertissement

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut-être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit?

Type: Amplegest Pricing Power World est un Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français, relevant de la directive européenne 2009/65/CE (OPCVM).

Durée et résiliation (résiliation de l'initiateur) : Ce FCP a été créé pour une durée de 99 ans. Le Fonds peut également faire l'objet d'une dissolution anticipée à l'initiative de la Société de Gestion. Les modalités de dissolution du Fonds sont plus amplement détaillées dans le prospectus du Fonds.

Objectifs: L'objectif de gestion du fonds est d'obtenir une performance nette de frais de gestion supérieure à celle de l'indice Bloomberg World Large & Mid Cap Net Return Index USD exprimé en EUR (dividendes réinvestis) sur la période de placement recommandée (5 ans minimum), en investissant dans des entreprises dont il est estimé qu'elles possèdent du « pricing power », c'est-à-dire la maitrise du prix. Cet objectif est associé à une démarche de nature extra-financière, intégrant la prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

L'objectif du FCP est de participer à l'évolution des marchés actions internationaux en investissant, de façon discrétionnaire, sans contrainte sectorielle, dans des actions de sociétés répondant aux caractéristiques de « pricing power » (Investissement en actions internationales et valeurs assimilées de 80% jusqu'à 100% de son actif net). Le FCP pourra être investi dans des actions de petites et moyennes capitalisations (inférieur à 20 Mds USD) jusqu'à 10% de son actif. Les actions des pays émergents ne pourront pas représenter plus de 30% de l'actif du fonds. Le fonds pourra supporter un risque de change sur la totalité de l'actif.

Dans ce cadre, la stratégie d'investissement s'appuie sur un processus de sélection intégrant des critères d'analyse stratégique, d'analyse financière et d'analyse extra-financière.

Le fonds est classifié « article 8 » au sens du règlement SFDR car il promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales ou une combinaison de ces caractéristiques, pour autant que les sociétés dans lesquelles les investissements sont réalisés appliquent une pratique de bonne gouvernance.

Le gérant sélectionne les titres en fonction de leurs caractéristiques financières et extra-financières selon une approche quantitative et qualitative

Cette gestion est basée sur une analyse fondamentale de chaque dossier, appuyée par une appréciation développée en interne et portant sur plusieurs critères qui sont notamment :

- La qualité du management de l'entreprise,
- La qualité de sa structure et de sa gestion financière,
- La stratégie du management,
- Les perspectives de croissance de la société,

L'univers d'investissement de départ est constitué d'émetteurs :

- Appartenant à l'indice Bloomberg World Large & Mid Cap Net Return Index USD:
- Dont la capitalisation boursière dépasse 20 Milliards USD ;
- Dont le volume quotidien moyen échangé sur les 3 derniers mois dépasse 2 millions USD.

À partir de cet univers d'investissement initial, le fonds applique les filtres extra-financiers suivants :

- Exclusion des valeurs dites « interdites ». Notre politique d'exclusion a pour objectif d'exclure de l'univers d'investissement certains émetteurs du fait de leur activité, implantation géographique, fonctionnement, réputation et non-conformité aux standards internationaux. Le comité d'exclusion identifie les valeurs « interdites » appartenant aux secteurs de l'armement controversé, du tabac et de l'extraction et de la production du charbon, pétrole non conventionnel mais également tout entreprise ne répondant pas aux standards internationaux d'éthique (pour plus d'informations, la politique d'exclusion est disponible sur le site d'Amplegest www.amplegest.com).
- Exclusion des valeurs faisant l'objet de controverses et jugées non investissables par le comité controverse et réputation d'Amplegest (cf. Politique de gestion des controverses accessible sur le site internet d'Amplegest), ainsi que les sociétés caractérisées par un Red Flag et/ ou une note CCC par MSCI.
- Exclusion des valeurs les moins bien notées au niveau des piliers ESG, E, S
 et G (cf. code de transparence accessible sur le site internet d'Amplegest).

La mise en œuvre de ces filtres aboutit à une réduction de l'univers d'investissement de départ de minimum 30%. L'équipe de gestion est également autorisée à investir au maximum 10% de l'actif net de l'OPCVM dans des valeurs qui ne figureraient pas dans l'univers d'investissement de l'OPCVM. Ces valeurs feront également l'objet d'une analyse ESG par la société de gestion et respecteront les mêmes exigences de notation que les autres valeurs en portefeuille avec notamment une note supérieure aux seuils fixés dans le cadre de l'approche en sélectivité. Le fonds Amplegest Pricing Power World applique la démarche de sélectivité et effectue une analyse ESG portant sur un minimum de 90% des émetteurs en portefeuille (hors dérivés, OPCVM obligataire labellisé et liquidités). Notre approche est basée sur une approche« Best In Universe » à savoir la sélection des émetteurs les mieux notés indépendamment de leur secteur d'activité. Les équipes d'Amplegest ont conscience que l'approche retenue pour construire leur analyse ESG présente plusieurs limites notamment la disponibilité et la qualité des données ESG fournies par les fournisseurs de données. En pratique, certaines données ne sont actuellement pas ou très peu disponibles. C'est pourquoi nous croisons les données fournies par ces prestataires avec notre action d'engagement actionnarial et notamment de dialogue avec ces entreprises afin de s'assurer de la qualité de la donnée ou de leur absence. Le fonds bénéficie du label ISR.

Le Fonds pourra détenir jusqu'à 10% de son actif net en parts d'OPCVM et FIA français ou européens, y compris les ETF. Le Fonds peut se trouver ponctuellement en position débitrice (dans la limite de 10%) et avoir recours à l'emprunt d'espèces. Le Fonds se réserve la possibilité de recourir aux contrats financiers, négociés sur des marchés réglementés/organisés, dans le but de couvrir le portefeuille au risque actions et/ou risque de change, dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif.

Indicateur de référence : Bloomberg World Large & Mid Cap Net Return Index USD exprimé en CHF (dividendes réinvestis)

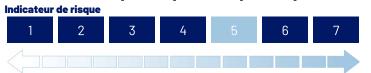
Affectation des sommes distribuables : Capitalisation.

Investisseurs de détail visés: Ce produit s'adresse à des investisseurs recherchant une valorisation de leur épargne à long terme et ayant une connaissance de base, moyenne ou avancée des marchés tout en acceptant de s'exposer à un risque de variation de la valeur liquidative inhérent à ces marchés. Il pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant la durée de placement recommandée. Ce produit n'est pas à destination de personnes présentant les caractéristiques d'US Person comme défini dans le prospectus du Fonds.

Dépositaire : CACEIS Bank

Périodicité de calcul de la valeur liquidative et demandes de rachat: Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées chaque jour d'établissement de la valeur liquidative jusqu'à 11 heures 30 chez le centralisateur CACEIS Bank, 89-91 rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge, sont exécutées sur la base de la valeur liquidative du jour calculée sur les cours de clôture du jour, et sont réglées 2 jours après la date de valeur liquidative (J+2). Informations complémentaires: Le prospectus, le règlement et les rapports annuels et semestriels du Fonds sont disponibles en français sur le site internet de la société de gestion et gratuitement sur simple demande écrite à l'adresse contact@amplegest.com. La valeur liquidative est disponible sur le site internet de la société de gestion.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?



Risque le plus faible

Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 années.



Avertissement : Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé le produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se

détériorer sur les marchés financiers, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Les risques suivants non pris en compte dans l'indicateur peuvent avoir un impact à la baisse sur la valeur liquidative du Fonds :

Risque de perte en capital : Le portefeuille ne bénéficie d'aucune garantie ou protection du capital investi. La perte en capital se produit lors de la vente d'une part à un prix inférieur à celui payé à l'achat.

Risque lié à la gestion discrétionnaire : Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés. Il existe un risque que le portefeuille ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.

Risque de change : Attention au risque de change. Les sommes qui vous seront versées le seront dans une autre monnaie; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

Scénarios de performance (montants exprimés en CHF) :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performance, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans Exemple d'Investissement : 10 000 CHF

		Si vous sortez	Si vous sortez
		après 1 an	après 5 ans
Minimum : Ce produ	uit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez per	dre tout ou une partie de votre inv	estissement.
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	1 250 CHF	2 100 CHF
rensions	Rendement annuel moyen	-87.55%	-26.78%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	5 410 CHF	5 860 CHF
	Rendement annuel moyen	-45.89%	-10.14%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 440 CHF	10 610 CHF
	Rendement annuel moyen	4.43%	1.20%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	18 450 CHF	14 730 CHF
	Rendement annuel moyen	84.47%	8.06%

Ce type de scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre mars 2015 et mars 2020, intermédiaire entre janvier 2019 et janvier 2024 et favorable entre février 2020 et février 2025.

Que se passe-t-il si AMPLEGEST n'est pas en mesure d'effectuer les versements?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps (montants exprimés en CHF) :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts.

Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- Qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 CHF sont investis.

Investissement: 10 000 CHF	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans	
Scénarios			
Coûts totaux	416 CHF	952 CHF	
Incidence des coûts annuels (*)	4.20%	1.84% chaque année	

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3.04% avant déduction des coûts et de 1.20% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an			
Coûts d'entrée	3.00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 300 CHF			
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 CHF			
Coûts récurrents prélevés chaque année					
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1.00% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	97 CHF			
Coûts de transaction	0.20% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	19 CHF			
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions					
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	20% TTC de la performance annuelle du FCP au-delà de la performance de l'indice de référence : Bloomberg World Large & Mid Cap Net Return Index USD exprimé en CHF (dividendes réinvestis) La commission de performance est payée même si la performance de la part sur la période d'observation de la performance est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.	0 CHF			

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la rubrique « Frais et commissions » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site. www.amplegest.com.

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ? _

La durée de placement minimale recommandée est de 5 ans en raison de la nature du sous-jacent de l'investissement orienté sur les marchés de taux et d'actions. Les actions de ce Fonds sont des supports de placement à long terme, elles doivent être acquises dans une optique de diversification d'un patrimoine. Un désinvestissement avant l'échéance est possible avec toutefois un risque de perte en capital. Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

Un dispositif de plafonnement potentiel des rachats est prévu pour le Produit, veuillez-vous référer au prospectus pour plus d'informations.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement de La société de gestion, d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou d'une personne qui vend ce produit en adressant un courrier électronique ou un courrier postal aux personnes suivantes, selon le cas :

- Si votre réclamation concerne le produit lui-même ou le comportement de la Société de gestion : veuillez contacter la société de gestion, par courrier :
 AMPLEGEST 50 boulevard Haussmann, 75009 PARIS. Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amplegest.com.
- Si votre réclamation concerne une personne qui fournit des conseils sur le produit ou bien qui le propose, veuillez contacter cette personne en direct.

Si la réponse apportée à la réclamation ne satisfaisait pas le porteur, ce dernier a alors la possibilité de faire appel au médiateur de l'AMF : https://www.amf-france.org/fr/le-mediateur.

Conformément aux dispositions de l'article L.621-19 du Code monétaire et financier, en dernier recours amiable, vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) via le site internet www.amf-france.org (formulaire de demande de médiation), ou par courrier : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02.

Autres informations pertinentes

Pour toutes informations relatives aux performances passées, nous mettons à votre disposition le lien du site internet de la Société de gestion suivant : https://www.amplegest.com/fr-FR/funds/amplegest-pricing-power-word/shares/fr001400zjj8-icchf

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : maximum 10 ans en fonction de la date de création de la part.

Informations relatives à la finance durable : https://www.amplegest.com/fr-FR/investissement-responsable

Le fonds est classifié « article 8 » au sens du règlement SFDR car il promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales ou une combinaison de ces caractéristiques, pour autant que les sociétés dans lesquelles les investissements sont réalisés appliquent une pratique de bonne gouvernance.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Avant sa souscription, l'investisseur souscrivant des parts du Produit reçoit au minimum le présent document, le prospectus et le règlement du Produit. Le dernier rapport annuel, la dernière valeur liquidative des parts du Produit sont disponibles sur le site internet de la société de gestion. Nous révisons et publions ce document d'informations clés au moins une fois par an.